

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2012

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, CARSUZAA, MENE-SAFRANE, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, REICHERT, MAILLET, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Alain TEULADE	à	Martine MIRANDE
	Didier LOUSTAU	à	Suzanne SAGE
	Gérard FRECHOU	à	Jean-Michel BELLOT
	Jean-Marie GOUINEAU	à	Jacques CARSUZAA
	Jean LOUSTALET	à	Jean MENE-SAFRANE
	Anne BARBET	à	Marie-Lyse GASTON
	Yves TOURAINE	à	Bernard UTHURRY
	Dolores CABELLO	à	Robert BAREILLE
	Jean-Marie GINIEIS	à	Philippe GARROTE
	Nathalie REGUEIRO	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE
	André LABARTHE	à	Daniel LACRAMPE

<u>Suppléants</u> :	Pierre CASAUX-BIC	suppléant de	Jean-Claude ELICHIRY
	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Patrice CRESTE	suppléante de	Henri GIMENEZ
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Henri LAGREULA	suppléant de	David LAMPLE

Excusés : Patrick SEBAT, Jean CASABONNE, Marie ECHEPARE, Jean-Michel IDOÏPE, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Michel LAURONCE, Nicolas MALEIG, Gilles BITAILLOU, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 121011-17-CUL

ANIMATION RESEAU « SPECTACLE VIVANT » **DEMANDE DE SUBVENTION LEADER – ANNEE 3**

Mme JAUBERT-BATAILLE indique que le service Spectacle Vivant de la Communauté de Communes du Piémont Oloronais est identifié et reconnu, depuis sa création, comme un pôle de ressource fort sur le territoire intercommunal mais également bien au delà. En 2009, ce service, déjà soutenu par les institutions que sont le Conseil Général 64 et le Conseil Régional Aquitaine, a obtenu le label national « Scène conventionnée Arts de la marionnette et théâtre d'objets », attribué par le ministère de la Culture et est donc également accompagné financièrement par l'Etat.

Ce projet est financé dans le cadre du Leader sur 3 ans. Les années 2010 et 2011 ont permis de faire un état des lieux des propositions que le service spectacle vivant pouvait faire aux communautés de communes voisines et d'identifier leurs besoins sur l'ensemble du territoire du Haut Béarn.

Plusieurs axes de travail différents se sont dégagés de cet état des lieux, en fonction des communautés de communes partenaires :

- Le travail d'ingénierie a permis de faire émerger des projets avec les scolaires : les vallées de Barétous, d'Aspe et d'Ossau souhaitent poursuivre leur action auprès des scolaires dans le cadre de l'étude de territoire LEADER en 2010-2011.
- Un travail a débuté en 2011 et tend à devenir pérenne dans le cadre des accueils Structures Petites Enfance (crèches et assistantes maternelles hors du temps scolaire) à l'échelle du Pays. En 2012, trois spectacles sont programmés à leur intention : *Pluie, Mille Poches et Couacaisse*. A signaler, l'accueil des crèches ne génère aucune recette.
- La vallée d'Ossau s'oriente également vers la possible mise en œuvre d'un spectacle tout public sur son territoire.
- Le Service Spectacle Vivant poursuit son appui technique à la vallée d'Aspe dans le cadre de son projet de réhabilitation de salle (Accous). Une expertise du Service Spectacle Vivant est également évoquée par la CCVA pour l'accompagnement de la mise en œuvre du projet culturel. Dans cette perspective, la délocalisation de spectacles est en cours de discussion.
- Il s'agit de reprendre contact avec la vallée de Josbaig.

Les perspectives d'action restent encore à développer sur la base de ce travail d'animation et de concertation qui aboutira à des partenariats forts et pérennes.

Les objectifs de ce projet culturel sont :

- Faire une offre de qualité en matière de spectacle vivant sur l'ensemble du territoire Haut Béarn.
- Permettre l'accès au plus grand nombre d'habitants
- Ouvrir sur tous les types de public
- Offrir un accompagnement technique de qualité.
- Faire bénéficier de l'expertise administrative du Service Spectacle Vivant de la CCPO les communes du Pays.

Budget prévisionnel pour 2012 (année 3) :

Dans ce budget, les dépenses de salaires correspondent au travail :

- de présentation des activités du service spectacle vivant de la CCPO auprès des territoires,
- d'état des lieux de l'existant et d'analyse des besoins et envies sur le terrain,
- de coordination de la réalisation opérationnelle des actions
- d'accompagnement technique et administratif déjà amorcé dans le cadre de travaux d'aménagement dans les intercommunalités.

DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant HT	%
<u>Achats de spectacles</u>	5 768,15 €	Financements publics		100%
<u>Salaires :</u>	23 766,17 €	LEADER (FEADER)	7 700,00 €	26%
Chef de service		Département	2 325,00 €	8%
Animatrice réseau		Autofinancement CCPO	19 669,96 €	66%
Action culturelle				
Accueil et secrétariat				
Techniciens				

Déplacements	160,64 €			
TOTAUX	29 694,96		29 694,96	100%

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget du Spectacle Vivant.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport
- **SOLLICITE** l'aide des Fonds Européens dans le cadre du Leader, au titre de l'année 3
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les démarches administratives nécessaires

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 11 octobre 2012

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT